



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08/03/2022

LA MINISTRE DE LA CULTURE A PRÉSIDÉ UNE RÉUNION INFORMELLE DES MINISTRES EUROPÉENS CHARGÉS DE LA CULTURE, DES MÉDIAS ET DE L'AUDIOVISUEL, LES 7 ET 8 MARS 2022 À ANGERS

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, a accueilli les 7 et 8 mars à Angers ses homologues européens, ainsi que Věra Jourová, vice-présidente de la Commission européenne et commissaire chargée des valeurs et de la transparence, Thierry Breton, commissaire au marché intérieur et Mariya Gabriel, commissaire européenne à l'éducation, à la culture, au multilinguisme et à la jeunesse, pour une réunion informelle des ministres des États membres de l'Union européenne chargés de la culture et des médias, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne.

La ministre a souhaité, en réaction à l'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, modifier le programme de la réunion et proposer à ses homologues **un temps d'échange sur la situation en Ukraine**.

Oleksandr Tkachenko, ministre ukrainien de la Culture et de la politique de l'information, a pris la parole dans ce cadre lors d'une visioconférence à la suite de laquelle les ministres européens de la culture et des médias ont exprimé leur solidarité avec l'Ukraine.

A l'issue de leurs échanges, et en présence de la Commission européenne, ils ont adopté une déclaration des ministres européens de la culture et des médias pour exprimer leur soutien à l'Ukraine et à son peuple, et en particulier avec les artistes, les journalistes et les professionnels de la culture et des médias ukrainiens. Par cette déclaration les ministres ont également fait part de leur grande préoccupation face aux menaces et aux graves dommages qui touchent le riche patrimoine muséal, monumental et urbain de l'Ukraine.

La réunion informelle a été l'occasion dans un second temps de réaffirmer la volonté commune de l'ensemble des États membres d'agir au niveau européen pour que d'ambitieuses politiques européennes en faveur de la pérennité des médias et de la diversité de contenus culturels en ligne, d'une part, et de la valorisation du patrimoine, d'autre part, soient confortées et renforcées.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les ministres et les commissaires ont ainsi pu, lors de cette première journée de travail, échanger sur leur vision de l'avenir des médias en Europe et les moyens de renforcer la diversité culturelle sur internet. Une seconde journée d'échanges a permis d'aborder les nouveaux enjeux des politiques de protection et de valorisation du patrimoine.

Avenir des médias et renforcement de la diversité culturelle

La révolution numérique a modifié le rapport à l'information et l'accès aux contenus culturels des citoyennes et citoyens, créant des opportunités en matière d'offre, mais posant aussi des défis économiques, sociaux et politiques.

C'est dans ce contexte que les ministres ont échangé, à l'occasion d'une première session de travail, sur l'avenir des médias et sur le renforcement de la diversité culturelle.

Ils ont ainsi débattu du rôle que pouvaient jouer les États et l'Union européenne pour consolider le modèle économique des médias, gardant à l'esprit les objectifs de pluralisme et d'indépendance des médias. Ils ont pu s'accorder sur l'importance de restaurer la confiance du public envers les médias à travers différentes actions, telles que le renforcement de la transparence de la propriété des médias ou encore l'éducation aux médias et à l'information.

Dans un contexte d'hyper abondance de l'offre de contenus culturels en ligne, les ministres ont échangé sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la découvrabilité des contenus culturels européens, c'est-à-dire leur disponibilité en ligne mais également leur capacité à être repérés. Ces moyens contribueront à renforcer la diversité culturelle européenne en ligne.

Nouveaux enjeux européens des politiques de protection et de valorisation du patrimoine

À l'occasion d'une deuxième session de travail, les ministres se sont penchés sur les enjeux du patrimoine sous deux angles : d'une part, la lutte au niveau européen contre le trafic illicite de biens culturels et, d'autre part, les questions liées à la valorisation du patrimoine.

Les ministres se sont accordés sur la nécessité d'avoir, au niveau européen, des moyens concrets plus efficaces pour renforcer la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, notamment par l'interopérabilité et la mutualisation des moyens techniques, par la création d'un volet pénal pour lutter de manière adaptée contre une criminalité organisée et par un renforcement de la coopération entre tous les acteurs impliqués (musées, marché de l'art et autorités publiques).

Les ministres ont également abordé les enjeux liés à la mise en valeur du patrimoine européen, notamment grâce au numérique. Cet enjeu doit s'appuyer sur une numérisation qualitative et enrichie de contenus, qui doivent être accessibles à tous. Ils se sont accordés sur l'enjeu de la création d'un espace commun de données sur le patrimoine culturel, appuyé sur la bibliothèque numérique Europeana.

Ils ont également pu échanger sur les moyens de renforcer le Label du patrimoine européen, dont l'objectif est de concourir au renforcement du sentiment d'appartenance des citoyens à l'Union européenne, à la conscience d'une histoire, d'un patrimoine et de valeurs partagés.

À l'occasion de cette session de travail, les ministres ont affirmé leur engagement à assurer la sauvegarde du patrimoine culturel ukrainien, en lien avec les organisations internationales.

Contact presse **Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr